



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

RAPPORT DE GESTION

QUARANTIÈME ANNÉE

1908

Organisation et personnel.

Au cours de l'année 1908, l'organisation et l'état du personnel du Bureau international n'ont subi aucun changement. Toutefois, il y a lieu de remarquer que, d'après une décision de la Conférence de Lisbonne, le Bureau porte maintenant le titre de « Bureau international de l'Union télégraphique ».

Composition de l'Union.

L'Union télégraphique s'est augmentée de deux nouveaux membres: la République du **Chili** et la Colonie italienne de l'**Erythrée**. Les dates de ces adhésions ont été fixées au 1^{er} Janvier 1908 pour le Chili, qui se range dans la première classe en ce qui concerne la participation aux frais du Bureau international, et au 1^{er} Juillet pour l'Erythrée, faisant partie de la sixième classe.

L'Union comprend donc maintenant 50 Etats contractants. Le tableau ci-après donne, par ordre alphabétique, les noms des pays dont elle se compose, avec indication de la classe à laquelle chacun appartient et de la date de son accession à la Convention. Nous avons ajouté à ce tableau l'étendue en kilomètres carrés de chacun des pays adhérents et le chiffre de sa population.

PAYS	Etendue en km. carrés	Population	Classe	Date de l'entrée dans l'Union
Allemagne	540 778	60 641 278	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Argentine (République).	2 894 157	6 190 300	I	1 ^{er} Janvier 1889.
Australie (Fédération) ¹⁾	7 698 072	4 122 483	I	1 ^{er} Janvier 1903.
Autriche	300 011	26 150 708	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Belgique	29 455	7 317 561	III	1 ^{er} Janvier 1866.
Bolivie	1 334 200	2 269 549	IV	1 ^{er} Juin 1907.
Bosnie-Herzégovine	51 100	1 568 092	V	1 ^{er} Juillet 1880.
Brésil	8 075 000	18 000 000	I	4 Juillet 1877.
Bulgarie	97 929	4 028 239	V	18 Septembre 1880.
Cap de Bonne-Espérance	707 388	2 404 878	IV	1 ^{er} Janvier 1882.
Ceylan	63 976	3 335 909	VI	1 ^{er} Janvier 1897.
Chili	756 990	3 249 092	I	1 ^{er} Janvier 1908.
Colonies portugaises	2 146 100	15 100 000	V	1 ^{er} Janvier 1894.
Crète	8 600	294 000	VI	1 ^{er} Juillet 1902.
Danemark ²⁾	40 400	2 605 400	IV	1 ^{er} Janvier 1866.
Egypte	994 300	9 811 544	IV	9 Décembre 1876.
Erythrée	130 000	279 551	VI	1 ^{er} Juillet 1908.
Espagne ³⁾	505 004	18 226 040	II	1 ^{er} Janvier 1866.
France et Algérie ⁴⁾	1 015 893	44 484 095	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Grande-Bretagne ⁵⁾	1 190 278	49 000 000	I	24 Février 1871.
Grèce	63 606	2 631 952	V	1 ^{er} Janvier 1866.
Hongrie	324 851	19 254 559	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Indes britanniques	3 770 970	294 000 000	I	1 ^{er} Janvier 1869.
Indes néerlandaises	1 908 688	35 325 036	III	1 ^{er} Juillet 1872.
Indo-Chine française	817 000	20 000 000	IV	26 Mai 1884.
Islande	104 785	78 470	VI	1 ^{er} Octobre 1906.
Italie ⁶⁾	286 589	32 966 307	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Japon	382 415	47 887 000	I	17 Janvier 1879.
Luxembourg	2 597	246 455	VI	2 Mars 1866.
Madagascar	580 000	3 000 000	V	1 ^{er} Janvier 1903.
Monténégro	9 080	300 000	VI	20 Septembre 1880.
Natal	54 774	1 164 285	VI	16 Mars 1881.
Norvège	321 477	2 221 477	III	1 ^{er} Janvier 1866.
Nouvelle-Calédonie	21 024	53 346	VI	1 ^{er} Janvier 1895.
Nouvelle-Zélande	271 059	919 108	IV	3 Juin 1878.
Orange River Colony	129 940	385 045	VI	1 ^{er} Juillet 1904.
Pays-Bas	33 080	5 747 273	III	1 ^{er} Janvier 1866.
Perse	1 645 000	9 000 000	VI	1 ^{er} Janvier 1869.
Portugal ⁷⁾	92 157	5 423 132	V	1 ^{er} Janvier 1866.
Roumanie	131 353	5 912 520	III	9 Février 1866.
Russie	22 434 392	140 000 000	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Sénégal	250 000	1 150 000	V	26 Mars 1885.
Serbie	48 303	2 688 747	V	9 Février 1866.
Siam	633 000	10 000 000	V	21 Avril 1883.
Suède	447 864	5 377 713	III	1 ^{er} Janvier 1866.
Suisse	41 324	3 315 443	IV	1 ^{er} Janvier 1866.
Transvaal	296 000	1 354 200	IV	1 ^{er} Juillet 1904.
Tunisie	130 000	1 800 000	V	1 ^{er} Juillet 1885.
Turquie	2 889 300	24 535 700	I	1 ^{er} Janvier 1866.
Uruguay	186 926	936 120	IV	1 ^{er} Juillet 1902.
Totaux	66 887 185	956 752 607		

¹⁾ Les différents Etats formant la Fédération australienne sont entrés dans l'Union télégraphique comme suit: l'Australie méridionale le 27 Mai 1878, l'Australie occidentale le 1^{er} Janvier 1894, la Nouvelle-Galles du Sud le 25 Février 1884, le Queensland le 9 Avril 1896, la Tasmanie le 8 Juillet 1885, Victoria le 1^{er} Juillet 1880. — ²⁾ Y compris les îles Féroé. — ³⁾ Y compris les Baléares et les Canaries. — ⁴⁾ Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes de France, la République du Val d'Andorre et la Principauté de Monaco. — ⁵⁾ Y compris Gibraltar, Malte et les protectorats britanniques de l'Afrique orientale et Uganda. — ⁶⁾ Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes d'Italie, la République de Saint-Marin. — ⁷⁾ Y compris Madère et les Açores.

Le groupe des Compagnies télégraphiques privées qui ont adhéré à la Convention se compose au 31 Décembre 1908 ainsi qu'il suit :

- 1° Black Sea Telegraph C^o.
- 2° Commercial Cable C^o.
- 3° Compagnie allemande des câbles transatlantiques.
- 4° Compagnie Est-européenne des télégraphes.
- 5° Compagnie française des câbles télégraphiques.
- 6° Compagnie télégraphique germano-néerlandaise.
- 7° Compañia telegráfico-telefónica del Rio de la Plata.
- 8° Direct Spanish Telegraph C^o.
- 9° Direct West India Cable C^o.
- 10° Eastern Telegraph C^o.
- 11° Eastern Extension Australasia and China Telegraph C^o.
- 12° Grande Compagnie des télégraphes du Nord (pour son réseau européen).
- 13° Halifax and Bermudas Cable C^o.
- 14° Indo-European Telegraph C^o.
- 15° South American Cable C^o.
- 16° Spanish National Submarine Telegraph C^o (pour le câble de Ténériffe à St-Louis du Sénégal).
- 17° West African Telegraph C^o (pour ses câbles atterrissant à Sierra Leone et à Bathurst).
- 18° West India and Panama Telegraph C^o.
- 19° Western Telegraph C^o.

Un deuxième groupe, comprenant les Compagnies qui, sans avoir officiellement fait acte d'adhésion à la Convention de St-Petersbourg, se conforment cependant, d'une manière générale, aux dispositions du Règlement de service international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international, se compose des Compagnies ci-après :

- 1° African Direct Telegraph C^o.
- 2° Amazon Telegraph C^o.
- 3° American Telegraph and Cable C^o (Western Union).
- 4° Anglo American Telegraph C^o.
- 5° Central and South American Telegraph C^o.
- 6° Commercial Pacific Cable C^o.
- 7° Cuba Submarine Telegraph C^o.
- 8° Direct United States Cable C^o.
- 9° Eastern and South African Telegraph C^o.
- 10° Europe and Azores Telegraph C^o.
- 11° India Rubber, Gutta-Percha and Telegraph Works C^o.
- 12° Mexican Telegraph C^o.
- 13° Pacific and European Telegraph C^o.
- 14° River Plate Telegraph C^o.
- 15° West Coast of America Telegraph C^o.

Les Compagnies suivantes, qui forment un troisième groupe, ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des Compagnies citées plus haut :

- 1° African Transcontinental Telegraph C^o.
- 2° British North Borneo C^o.
- 3° Commercial Cable Company of Cuba.
- 4° Postal Telegraph C^o.
- 5° United States and Hayti Telegraph and Cable C^o.

En outre, nous sommes en correspondance plus ou moins régulière avec le Service télégraphique militaire du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, avec la Direction générale des télégraphes fédéraux du Mexique, avec l'Administration impériale des télégraphes de Chine, avec les Administrations des télégraphes des Etats indigènes de la presqu'île de Malacca et avec le Pacific Cable Board. Enfin, nous sommes en relation avec la Compagnie télégraphique germano-sudaméricaine (Deutsch-Südamerikanische Telegraphen-Gesellschaft) qui s'est nouvellement fondée et qui a son siège à Cologne s/R. Cette Compagnie se propose de faire la déclaration de son adhésion à la Convention télégraphique dans le courant de l'année 1909.

Travaux réguliers.

Le nombre des pièces de la **Correspondance** échangée par le Bureau est de 4305 (1907 : 3669). Dans ce total, les Circulaires et Notifications ne comptent chacune que pour une unité. Les catégories les plus importantes de cette correspondance sont les suivantes :

Nomenclature des bureaux et des câbles, ouverture de nouveaux bureaux, circulaires et notifications concernant l'exécution du service	1059	pièces
Interruptions et rétablissements des lignes	827	»
Conférence télégraphique internationale de Lisbonne	571	»
Journal télégraphique	317	»
Comptabilité	233	»
Statistiques	126	»
Questions de tarifs	112	»
Cartes télégraphiques	110	»

Les **Circulaires** sont au nombre de 11. Les objets principaux traités dans ces Circulaires sont les suivants :

- 1° Propositions pour la Conférence télégraphique internationale de Lisbonne.
- 2° Publications se rapportant à l'organisation des services et aux matériaux et constructions télégraphiques.
- 3° Comptabilité et rapport de gestion du Bureau international.
- 4° Nouvelle édition de la Carte du régime extra-européen.
- 5° Nomenclature officielle des bureaux télégraphiques, 12^e édition.
- 6° Statistique générale des télégraphes pour l'année 1906.
- 7° Statistique générale des téléphones pour l'année 1906.
- 8° Application des dispositions facultatives du Règlement de Londres (1903).
- 9° Tableau A des taxes du régime européen.
- 10° Publication des Actes de la Conférence de Lisbonne.

Les **Notifications** sont au nombre de 362, dont 350 sous la forme de circulaires télégraphiques et 12 (du N° 620 au N° 631) sous celle de circulaires imprimées.

Les premières se rapportent, pour la plupart, à des interruptions ou rétablissements de communications internationales; les autres ont eu pour objet de porter à la connaissance des Offices de l'Union: les changements dans l'organisation ou dans le personnel supérieur des Administrations télégraphiques; les adhésions à la Convention télégraphique internationale; la fixation ou la modification de l'équivalent du franc dans divers pays; l'application des dispositions facultatives du Règlement de Londres; l'ouverture de nouvelles communications internationales ou de nouvelles voies entre pays limitrophes et la pose de câbles nouveaux; les modifications survenues dans l'application des tarifs internationaux; le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des communications internationales; le relevé mensuel des restrictions de service. Comme annexe à la Notification du 1^{er} Janvier 1909, nous avons donné un répertoire des Notifications publiées dans le courant de l'année 1908.

Comme les années précédentes, le Bureau international a fait paraître, dans le courant de l'année 1908, la **Statistique générale de la télégraphie**, en réunissant, dans un cahier indépendant, les renseignements publiés antérieurement dans le *Journal télégraphique* sur les résultats obtenus pour l'année 1906.

Le tirage spécial a été effectué à 900 exemplaires, qui ont été employés de la manière suivante :

Distribution gratuite (Circulaire N° 615 du 25 Mai 1908) et service du Bureau international	667	exemplaires.
Vente aux Administrations et aux particuliers	136	»
Ensemble	803	»
Il reste donc au 31 Décembre 1908 un stock disponible de	97	»
Total égal	900	»

La **Statistique générale des téléphones** pour l'année 1906 a aussi été établie, en tant que le permettaient les renseignements parvenus au Bureau international, et publiée dans le *Journal télégraphique*, ainsi que dans un cahier séparé.

Le **Journal télégraphique** a terminé, avec l'année 1908, la 40^e année de son existence; le 32^e volume de cette publication, qui se rapporte à ladite année, comporte 372 pages avec 34 figures.

Il contient notamment:

La revue télégraphique de l'année 1907; plusieurs articles techniques sur le câble téléphonique muni de bobines Pupin, immergé dans le lac de Constance; une série d'articles techniques sur l'amélioration de l'exploitation télégraphique par l'emploi des courants alternatifs (système Mercadier); un article technique et une note supplémentaire sur la méthode Devaux-Charbonnel pour déterminer la capacité d'un câble sous-marin; un article technique sur un procédé de diplex réalisable au moyen des appareils télégraphiques ordinaires; une conférence faite au premier Congrès international des ingénieurs des télégraphes et des téléphones à Budapest sur la question du service téléphonique automatique ou manuel; un article sur la station radiotélégraphique de Scheveningue (Port); les extraits de seize rapports de gestion de différentes Administrations de l'Union; la suite de la législation télégraphique (Espagne, Brésil, Grande-Bretagne); un article sur les télégraphes au Brésil; une série d'articles rendant compte de la X^e Conférence télégraphique internationale tenue à Lisbonne; quatorze documents officiels; quarante-huit notices bibliographiques sur des ouvrages relatifs à la télégraphie, à la téléphonie, à la radiotélégraphie ou autres applications de l'électricité; le sommaire bibliographique des revues électrotechniques reçues par le Bureau international; des articles nécrologiques consacrés à des personnages qui appartenaient à la télégraphie internationale ou qui lui ont rendu des services; une centaine de nouvelles touchant la télégraphie, la téléphonie, la radiotélégraphie ou les Administrations; le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des lignes télégraphiques internationales; enfin, en supplément au Journal, le texte complet du Règlement de service international, révisé à Lisbonne, avec les Tarifs y annexés.

Le *Journal télégraphique* a été tiré à 2000 exemplaires, dont voici la distribution:

	Nombre d'exemplaires distribués en 1908
Répartition gratuite et échanges	717
Abonnements souscrits par les Administrations	788
» » » » Compagnies	195
» pris directement, par la librairie ou par la poste	184
Total	1884

Quant aux années antérieures, les volumes I à III sont complètement épuisés, et, pour les autres volumes, le tableau ci-après indique le nombre d'exemplaires restants, déduction faite d'une réserve de 10 exemplaires destinés aux archives du Bureau international.

Volumes.															
IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX
46	46	49	72	82	80	43	45	79	84	74	75	70	73	60	99
XX	XXI	XXII	XXIII	XXIV	XXV	XXVI	XXVII	XXVIII	XXIX	XXX	XXXI				
95	69	94	78	99	98	101	105	119	137	122	98				

De la **Table alphabétique générale des matières**, pour faciliter les recherches dans le *Journal télégraphique*, comprenant la période allant de la date de la création du Journal, en 1869, jusqu'à la fin de l'année 1900, et dont le prix est fixé à fr. 1,35 l'exemplaire, port non compris, il reste, au 31 Décembre 1908, un stock disponible de 1329 exemplaires.

Nomenclature des câbles formant le réseau sous-marin du globe, 9^e édition, 1903. Prix, fr. 1 par exemplaire, frais de port non compris.

Au 31 Décembre 1907, il restait un stock disponible de	274 exemplaires.
Vente en 1908	74 »

Stock au 31 Décembre 1908 200 exemplaires.

Pour compléter les indications de la Nomenclature des câbles, nous avons publié au commencement de l'année un supplément à ce document enregistrant toutes les additions, suppressions et modifications survenues depuis la publication du cahier principal.

Nous avons prévu pour 1909 la publication d'une nouvelle (10^e) édition de la Nomenclature des câbles, ce qui nous permettra de renoncer à la publication d'un nouveau supplément à l'édition actuelle de ce document.

Des **Documents relatifs aux Conférences**, le stock disponible au 31 Décembre 1908 est le suivant:

Documents de Rome 1872	65 exemplaires.
» » Berlin 1885	25 »
» » Paris 1890	64 »
» » Budapest 1896	54 »
» » Londres 1903	356 »

Le stock des Documents de Paris (1865), de Vienne (1868), de St-Petersbourg (1875) et de Londres (1879) est complètement épuisé.

Convention télégraphique internationale et Règlement et Tarifs y annexés. Revision de Londres, 1903. Prix, 75 centimes, frais de port non compris.

Stock disponible au 31 Décembre 1907	1152 exemplaires.
Vente en 1908	62 »

Stock au 31 Décembre 1908 1090 exemplaires.

Nouveau Vocabulaire officiel pour la rédaction des télégrammes en langage convenu, en 4 volumes et un Appendice, 1901. — Le tableau ci-après fournit les détails relatifs à la vente de ce document, dont le prix des 4 volumes, avec Appendice, reste fixé comme suit:

- a) Pour les Administrations de l'Union, à fr. 50
 b) Pour les Compagnies de câbles, à » 60
 c) Pour les particuliers, à » 80

	I ^{er} volume	II ^{me} volume	III ^{me} volume	IV ^{me} volume
Stock au 31 Décembre 1907	842	1054	1156	1132
Diminution en 1908 (répartition gratuite)	5	5	5	5
Stock disponible au 31 Décembre 1908	837	1049	1151	1127

Nomenclature officielle des Bureaux télégraphiques, 11^e édition, 1904. — Le tableau ci-après fournit tous les détails relatifs à la vente de ce document.

	Exemplaires avec préface en :						
	allemand	anglais	français	italien	3 langues	non brochés	TOTAL
Stock disponible au 31 Décembre 1907	491	320	176	19	105	850	1961
Ont été brochés en 1908	—	—	+ 500	—	—	— 500	—
Vente en 1908	491	320	676	19	105	350	1961
Stock au 31 Décembre 1908	39	89	467	19	12	10	636
	452	231	209	—	93	340	1325

Il a été publié, en 1908, l'Annexe récapitulative N° 3, tirée à 65 500 exemplaires, et six Annexes ordinaires portant les N°s 19 à 24, tirées à 51 500 exemplaires. Le prix de ces Annexes est de fr. 1,05 par collection.

Une nouvelle édition de ce document est en préparation et sera publiée à la fin de l'année 1909.

Tarifs téléphoniques. — Brochure in-8° de 498 pages, publiée en 1906, et dont le prix reste fixé à fr. 1,60 par exemplaire.

Stock disponible au 31 Décembre 1907	364 exemplaires.
Vente en 1908	24 »
Il en reste au 31 Décembre 1908	340 exemplaires.

Carte générale des grandes communications télégraphiques du monde, en une feuille, édition de 1906. Prix, 50 cts. par exemplaire.

Il en restait au 31 Décembre 1907	1319 exemplaires.
Tirage supplémentaire devenu nécessaire au cours de l'année 1908	1000 »
Ensemble	2319 exemplaires.
Vente en 1908	1454 »
Stock disponible au 31 Décembre 1908	865 exemplaires.

Carte des communications télégraphiques du régime européen avec Liste des communications du même régime, édition 1906. Prix de la carte, fr. 3. —; prix de la liste, 50 cts. par exemplaire.

	Carte. Exemplaires.	Liste. Exemplaires.
Stock au 31 Décembre 1907	735	576
La vente s'en est élevée en 1908 à	28	28
Stock disponible au 31 Décembre 1908	707	548

Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen, 1902. — Par suite de diverses circonstances, la nouvelle édition de cette carte, prévue pour l'année 1908, n'a pas encore pu être publiée. Nous en avons toutefois soumis une épreuve aux Administrations et Compagnies intéressées et nous espérons pouvoir distribuer ce document au cours du second semestre de l'année courante.

Travaux extraordinaires.

Nous avons publié et distribué, au commencement de l'année 1908, deux cahiers des **Propositions pour la Conférence de Lisbonne**, au format de grand in-4°, le premier, de 20 pages, contenant une proposition de l'Administration bulgare tendant à modifier la Convention de St-Petersbourg, le second, de 264 pages, contenant les propositions de modifications au Règlement de service de Londres (1903).

Chacune de ces publications a été tirée à 800 exemplaires, dont l'emploi est le suivant :

Distribution gratuite et service du Bureau	670 exemplaires.
Vente aux Administrations et Compagnies	46 »
Distribution à la Conférence	40 »
Total	756 exemplaires.

Bien que sa distribution n'ait pu avoir lieu qu'aux premiers jours de Janvier 1909, nous mentionnons la publication du Règlement de service international de Lisbonne, petite édition. Cette publication, qui forme une brochure in-4° de 95 pages sous le titre de « **Convention télégraphique internationale et Règlement et Tarifs y annexés** », a été tirée à 3800 exemplaires, dont l'emploi sera indiqué dans le Rapport pour 1909.

Extension du réseau général.

Le Bureau international a reçu, en ce qui concerne le développement du réseau télégraphique général en 1908, les renseignements ci-après :

1° La Compagnie Eastern Extension Australasia and China Telegraph a posé et ouvert au service, le 13 Avril, un câble d'une longueur de 1443,066 km. entre Batavia et les îles Cocos-Keeling, dans l'Océan Indien.

Une nouvelle voie a été ouverte de ce fait à la correspondance échangée avec l'Extrême-Orient.

2° L'Administration égyptienne a établi des communications directes avec Gondokoro et les bureaux du Bahr-El-Ghazal suivants : Bor, Meshra El Rek, Mongalla, Mvolo, Runbek, Tonj et Wan.

3° L'Administration ottomane a fait établir une communication télégraphique avec l'île d'Imbros (Archipel) par la pose d'un câble sous-marin à un conducteur, d'une longueur de 22,437 km., qui, partant d'un point dénommé Ayia Toufolia (île d'Imbros), atterrit à la côte européenne du détroit des Dardanelles, mise elle-même en communication, par un fil aérien, avec le câble de Kilid-ul-Bahr aux Dardanelles.

4° L'Administration espagnole a immergé et mis en exploitation le 8 Août un câble à un conducteur, d'une longueur de 53,636 km., entre Chafarinas, au nord du Maroc, et Nemours (Algérie).

Le trafic de ce câble est limité, pour le moment, aux correspondances échangées entre l'Espagne, les îles Canaries et les possessions espagnoles du nord de l'Afrique, d'une part, et l'Algérie et la Tunisie, d'autre part.

5° L'Administration russe a ouvert au trafic international le 3 Août un câble sous-marin qu'elle a fait poser entre Sébastopol (Russie) et Varna (Bulgarie).

6° L'Administration britannique a ouvert, au moyen de la télégraphie sans fil, une communication entre les îles Zanzibar et Pemba (Afrique orientale), laquelle communication doit être considérée comme extension ordinaire du réseau télégraphique et non comme une communication radiotélégraphique proprement dite.

7° Le Gouvernement péruvien a ouvert, au moyen de la télégraphie sans fil, une communication entre Puerto Bermudez, bureau relié aux lignes terrestres péruviennes par la station de la Compagnie West Coast of America de Lima, et les localités de Masisea, Orellana, Requena et Iquitos dans le Pérou. Cette communication doit également être considérée comme extension ordinaire du réseau télégraphique et non comme une communication radiotélégraphique proprement dite.

Le nombre des bureaux télégraphiques ouverts au trafic international au cours de l'année 1908 s'est élevé à environ 7800, parmi lesquels nous signalerons particulièrement les suivants :

Aus, Bethanien, Brackwasser, Farm Voigtland, Grootfontein, Grossbarmen, Hohewarte, Itsawisis, Kanus, Lüderitzbucht, Osona et Seeheim, dans l'Afrique allemande du Sud-ouest ;
 Aruscha et Mkumbara, dans l'Afrique allemande orientale ;
 Litsun et Mecklenburghaus, dans la possession allemande de Kiautschou, Chine ;
 Nyanga, Kamerun, dans le Cameroun ;
 Aklaku, Ho et Kpandu, dans le Togoland ;
 Mocimbua et Palma, dans l'Afrique orientale portugaise ;
 Mulondo, dans l'Afrique occidentale portugaise ;
 Baro, Katcha, Kuta, Offa, dans la Nigeria du Nord ;
 Akodo, Ede, Epe, Ikerun, Ilegbo, Itu, Iwo, Lalupon, Okuku, Olodo, Origo, Oyo Road, Shaki, Udi, Uwet, dans la Nigeria du Sud ;
 Tamala et Wa, dans la Côte d'Or ;
 Hillstation et Wilberforce, dans la colonie de Sierra Leone ;
 Kabara, dans le Haut-Sénégal et Niger ;
 Panayia, dans l'île d'Imbros.

Conférence télégraphique internationale de Lisbonne.

A la Conférence télégraphique internationale qui s'est tenue à Lisbonne du 4 Mai au 11 Juin, ont assisté, outre le Directeur du Bureau international, le Vice-Directeur, M. Crescitz, qui a été chargé des fonctions de Secrétaire général de la Conférence, et MM. Homberger et Vallotton, Secrétaires, qui ont rempli les fonctions de Secrétaires.

La Conférence a duré 39 jours, pendant lesquels il a été tenu 6 séances plénières, une séance de la Commission de revision de la Convention, 6 séances de la Commission du Règlement, 10 séances de la Commission des Tarifs, plusieurs séances de Sous-Commission, une séance de la Commission des Téléphones et 6 séances de la Commission de Rédaction.

Monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique.

Dans sa séance de clôture du 11 Juin 1908, la Conférence de Lisbonne a décidé qu'à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de l'Union télégraphique, qui aura lieu en 1915, un monument serait érigé à Berne, en souvenir de cette fondation.

La Conférence a fixé au maximum de 200 000 francs le montant des dépenses de toute nature afférentes à cette érection et a chargé le Bureau international de constituer à cet effet un fonds spécial au moyen d'annuités supplémentaires de 25 000 francs qui lui seront versées par les Administrations faisant partie de l'Union, à partir de l'année 1908.

Dans sa séance du 14 Août 1908, le Conseil fédéral suisse a pris acte que: 1° le crédit annuel du Bureau international a été transitoirement porté, à partir de l'année 1908, de 100 000 francs à 125 000 francs; 2° que le crédit supplémentaire de 25 000 francs, destiné à former un fonds spécialement affecté à l'érection, à Berne, d'un monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique, sera déposé tous les ans de manière à produire intérêts, jusqu'à ce que le fonds atteigne le total de 200 000 francs, fixé pour les dépenses y relatives.

Conformément à ce qui précède, un premier versement de 25 000 francs, pour l'année 1908, a été effectué au Département fédéral des Finances, chargé de la gestion de ce nouveau fonds.

Fonds de prévoyance du Bureau international.

Aucune somme n'ayant été prélevée, jusque dans les derniers mois de 1905, sur le fonds de prévoyance de fr. 25 000 constitué, à la suite des décisions de la Conférence de Londres de 1879, en faveur du personnel du Bureau international, ce fonds s'est continuellement augmenté par la capitalisation des intérêts; il atteignait, au 31 Décembre 1905, le chiffre de fr. 62 228,75.

Mais, ainsi que nous l'avons signalé dans nos derniers rapports, depuis cette époque la situation a complètement changé. A partir de l'année 1906 les dépenses ont dépassé les recettes, et les déficits pour 1906 et 1907 ont dû être prélevés sur le capital. Ce dernier s'est ainsi trouvé, au 31 Décembre 1907, réduit d'une somme de fr. 12 336,75.

En vue de parer à cette situation défavorable qui aurait été en s'aggravant d'année en année, le Conseil fédéral suisse, en sa qualité d'autorité de surveillance du Bureau international, a chargé son délégué à la Conférence télégraphique internationale de Lisbonne de proposer la reconstitution du capital au moyen de contributions supplémentaires à verser pendant les années 1908 à 1911.

La Conférence a pris une résolution dans ce sens. Le Conseil fédéral, de son côté, a décidé, dans sa séance du 14 Août 1908, que le fonds sera alimenté par le versement, pendant les années 1908 à 1911, du montant de la différence entre les dépenses du Bureau international et le crédit de fr. 100 000 prévu par le Règlement.

Conformément à cette décision, nous avons effectué, pour la première fois, un versement de fr. 16 434,72 représentant la différence entre les dépenses du service ordinaire du Bureau international pour 1908, qui se sont montées à fr. 83 215,46, et le crédit de fr. 100 000, non compris un solde de fr. 349,82 en faveur des Administrations.

D'après la déclaration du Département des Finances, chargé de veiller sur ce fonds spécial, celui-ci se trouve porté, au 31 Décembre 1908, à la somme de fr. 60 008,72, conformément aux développements ci-après:

Etat au 31 Décembre 1907	fr. 49 892,—
Intérêts du capital pour 1908	» 1 930,—
Versement par l'Union télégraphique	» 16 434,72
	Total fr. 68 256,72
Pension et assurance	fr. 7 875,—
Intérêts en compte-courant	» 373,— » 8 248,—
Etat au 31 Décembre 1908 comme ci-dessus	fr. 60 008,72
Le fonds se compose des titres suivants:	
3 % obligations du canton de Berne 1895	fr. 31 000,—
3 1/2 % Banque cantonale de Neuchâtel	» 3 000,—
3 3/4 % Banque hypothécaire de Thurgovie	» 22 000,—
	fr. 56 000,—
En dépôt à la Caisse d'Etat fédérale	» 4 008,72
	Total égal à l'état au 31 Décembre 1908 fr. 60 008,72

Comptabilité.

La comptabilité de l'année 1908 ressort des tableaux annexés au présent rapport, qui donnent le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé en regard du compte de 1907 et du budget qui avait été prévu pour 1908.

Le résultat général du compte de l'exercice 1908 est le suivant :

Le budget de 1908, complété par des crédits supplémentaires dont fr. 25 000 pour le fonds d'un monument commémoratif de la fondation de l'Union télégraphique, ouvrait au Bureau international un crédit de fr. 220 606,65
 et évaluait les recettes, sauf les parts contributives, à » 80 700,—
 Les dépenses se sont effectivement élevées à fr. 222 655,24
 et les recettes ont atteint le chiffre de » 77 471,74
 Le budget mettait à la charge des Administrations fr. 139 906,65
 Cette somme se trouve effectivement élevée à » 145 183,50
 Différence à la charge des Administrations » 5 276,85

Cette différence résulte d'un versement de fr. 16 434,72 au fonds de prévoyance (voir ci-dessus), conformément à une décision de la Conférence de Lisbonne.

La dépense effective à la charge des Administrations s'élève, comme il est dit ci-dessus, à fr. 145 183,50, ce qui porte à fr. 231 le montant de chacune des 628 $\frac{1}{2}$ unités qui contribuent aux dépenses communes de 1908.

Le nombre total d'unités contributives, qui était en 1907 de 597, s'est élevé en 1908 à 628 $\frac{1}{2}$, soit une augmentation de 31 $\frac{1}{2}$ unités. Cette augmentation provient de ce que la contribution de la Bolivie, faisant partie de la 4^e classe avec 10 unités, compte pour l'année entière, au lieu de six mois seulement comme en 1907, soit 5 unités de plus. D'autre part, le Chili, faisant partie de la 1^{re} classe, s'ajoute avec 25 unités et l'Erythrée, faisant partie de la 6^e classe, avec 1 $\frac{1}{2}$ unités.

Tableau de répartition.

Classe	Unités par classe	Montant de l'unité	Montant par classe	Nombre des Administrations	TOTAUX	
					des unités	des montants
			Fr.			Fr.
I	25	231 francs	5 775	14	350	80 850,—
II	20		4 620	1	20	4 620,—
III	15		3 465	6	90	20 790,—
IV	10		2 310	9	90	20 790,—
V	5		1 155	10	50	11 550,—
VI	3		693	9 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{1}{2}$	6 583,50
				49 $\frac{1}{2}$ resp. 50	628 $\frac{1}{2}$	145 183,50

Le Bureau international a reçu de la Caisse fédérale, en 1908, la somme de fr. 222 655,24
 Il a versé à la Caisse fédérale, pendant la même période » 141 384,93
 Excédent des paiements de la Caisse fédérale fr. 81 270,31
 Les sommes à recouvrer au 31 Décembre 1908 atteignent le chiffre de fr. 210 051,10
 total égal au montant que le Bureau international devait à la Caisse fédérale à la même date.

Berne, le 8 Février 1909.

Le Directeur,

E. FREY.

Vu et approuvé :

Le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer,

L. FORRER.

COMPTE
DE L'EXERCICE 1908

ET

BUDGET
POUR L'ANNÉE 1909



Exercice de 1908 et

Compte de 1907		Budget de 1908		Recettes		Compte de 1908		Budget de 1909	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Vente d'imprimés.					
6 388	10	7 000	—	1. Journal	5 718	73	5 800	—	—
51 547	35	61 000	—	2. Nomenclature des bureaux	65 478	40	310 000	—	—
370	65	300	—	3. Statistique	287	95	300	—	—
235	—	400	—	4. Vocabulaire	—	—	200	—	—
472	85	5 800	—	5. Cartes télégraphiques	818	90	6 000	—	—
2 662	15	2 500	—	6. Notifications et Circulaires	1 904	95	2 500	—	—
234	30	200	—	7. Nomenclature des câbles	130	95	1 500	—	—
61 910	40	77 200	—		74 339	88	326 300	—	—
130	70	3 000	—	II. Vente de documents des Conférences					
					2 530	95	1 000	—	—
208	20	—	—	III. Imprévu					
					65	80	—	—	—
523	72	500	—	IV. Solde actif de l'année dernière					
					535	11	600	—	—
62 773	02	80 700	—		77 471	74	327 900	—	—
				V. Parts contributives des Etats.					
78 804	—	92 406	65	1. Service ordinaire	99 650	18	98 755	—	—
—	—	22 500	— ¹⁾	2. Service extraordinaire:					
				a) Frais spéciaux des Conférences	20 533	32	21 000	—	—
		25 000	— ²⁾	b) Monument commémoratif de la					
				fondation de l'Union télégra-	25 000	—	25 000	—	—
				phique					
78 804	—	139 906	65		145 183	50	144 755	—	—
				¹⁾ Augmentation par suite d'un crédit supplémentaire de fr. 5 500.					
				²⁾ Crédit spécial.					
141 577	02	220 606	65		222 655	24	472 655	—	—

Budget pour 1909.

Compte de 1907		Budget de 1908		Dépenses		Compte de 1908		Budget de 1909	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Personnel.					
59 900	—	61 266	65	1. Traitements	61 266	65	62 700	—	—
8 985	—	9 190	—	2. Assurances	9 879	25	9 405	—	—
—	—	1 000	—	3. Aides de bureau	110	50	1 000	—	—
68 885	—	71 456	65		71 256	40	73 105	—	—
6	—	1 000	—	II. Frais de voyages					
					343	75	1 000	—	—
4 750	—	3 750	—	III. Loyers					
					3 750	—	3 750	—	—
				IV. Matériel de bureau.					
794	72	1 000	—	1. Livres, cartes, journaux, etc.	757	83	800	—	—
556	30	1 000	—	2. Mobilier	793	75	800	—	—
1 351	02	2 000	—		1 551	58	1 600	—	—
				V. Frais généraux de bureau.					
570	50	800	—	1. Fournitures de bureau	768	89	700	—	—
764	40	800	—	2. Eclairage, chauffage, etc.	657	75	700	—	—
788	63	1 000	—	3. Affranchissements, expéditions.	1 039	39	1 200	—	—
604	75	600	—	4. Service	584	55	600	—	—
2 728	28	3 200	—		3 050	58	3 200	—	—
				VI. Imprimés.					
10 868	87	10 000	—	1. Journal	9 576	85	9 000	—	—
48 077	13	64 000	—	2. Nomenclature des bureaux	62 457	11	317 000	—	—
680	55	700	—	3. Statistique	666	17	800	—	—
28	95	100	—	4. Vocabulaire	—	—	100	—	—
861	72	9 000	—	5. Cartes télégraphiques	3 310	80	9 000	—	—
2 354	90	3 500	—	6. Notifications et Circulaires	1 859	24	3 500	—	—
314	19	400	—	7. Nomenclature des câbles	194	77	2 500	—	—
63 186	31	87 700	—		78 064	94	341 900	—	—
91	20	25 500	— ¹⁾	VII. Frais spéciaux des Conférences					
					23 064	27	22 000	—	—
		25 000	— ²⁾	VIII. Monument commémoratif de la					
				 fondation de l'Union télégraphique					
					25 000	—	25 000	—	—
44	10	500	—	IX. Imprévu					
					16 573	72 ³⁾	500	—	—
				X. Solde reporté à l'exercice suivant					
535	11	500	—		—	—	600	—	—
141 577	02	220 606	65		222 655	24	472 655	—	—
				¹⁾ Dont fr. 5500 de crédit supplémentaire.					
				²⁾ Crédit spécial.					
				³⁾ Dont fr. 16 434,72 versement au Fonds de prévoyance.					